



CH LAVAUR

Lavaur, le vendredi 4 avril 2014



COMPTE RENDU DU CHSCT

Du 31 Mars 2014

1- MAPAD :

La CGT soutient depuis le début le roulement proposé initialement par les AS de la MAPAD. Nous ne reviendrons pas sur les diverses incohérences de la direction et de l'encadrement ayant abouti à un passage en force d'un roulement refusé par l'équipe.

La CGT a demandé que 3 représentantes des AS de ce service viennent en CHSCT afin d'exposer leur demande et de revenir à un planning en 12 semaines. Les AS ont pu clairement exprimer leur ressenti et leurs attentes.

La DSSI ne s'oppose pas au roulement sur 12 semaines et invite l'équipe à lui faire parvenir une nouvelle trame qui sera validée au CHSCT de juin.

Le Directeur annonce que l'excédent du budget 2013 de la MAPAD sera intégralement réinvesti dans ce service pour l'achat de 8 lits médicalisés (en cours).

Commentaire CGT :

Pour la CGT les demandes sont simples et semblent enfin avoir été entendues : roulement sur 12 semaines, ne pas inclure les RTP de façon systématique et avoir un cycle de travail clairement identifié.

Mais que de temps perdu... On tourne en rond !!! La CGT n'a pas compris la méthode choisie par la direction...

2- BILAN ACCIDENTS DU TRAVAIL 2013 :

En forte augmentation notamment dans les services personnes âgées. Les principales causes sont les manutentions de malades (26 cas), et les AES (16 cas) généralisés sur tous les services.

La CGT s'étonne de cette forte progression et demande au DRH une analyse des causes et si les agents sont suffisamment formés et informés.

Celui-ci nous informe qu'il y a une pénurie de formateur sur l'établissement et que pour 2013, aucun agent n'a été formé !!! Il nous dit également que pour 2014, un appel à candidature a été lancé afin d'avoir de nouveaux formateurs en manutention.

Commentaire CGT :

Pas de formation en 2013 ! Pour la CGT cet argument est irrecevable ! On comprend mieux le nombre d'AT dû à la manutention.

En même temps, tous les paramètres sont-ils pris en compte : fatigabilité liée aux conditions de travail souvent lourdes dans la plupart des services, nombre d'agent le jour de l'AT, nombre d'heures qu'avait déjà effectué l'agent, était-il revenu sur un jour de repos, le matériel était-il adapté ?... etc...

3- RELEVÉ DE SITUATION DE VIOLENCES :

28 situations de violences en 2013, contre 39 en 2012.

Le service du Pech est le lieu où sont recensés le plus d'actes de violences (14), puis vient le SSR avec 7.

Il serait souhaitable que l'on nous communique les causes afin d'agir sur ces dernières.

La CGT dénonce la non prise en compte de certains actes de violences par exemple ceux déclarés sur les fiches d'événements indésirables, et visiblement non répertoriés. Nous demandons également que le DRH informe les cadres et envoie des formulaires adéquats afin que les agents puissent avoir accès à ces documents.

Le DRH annonce qu'il fera le nécessaire.

4- AUDIT CHARGE DE TRAVAIL EN MÉDECINE :

La CGT obtient enfin l'embauche d'une AS supplémentaire en semaine et d'un mi-temps ASH le week-end ! Ces recrutements sont en cours.

En effet, depuis plusieurs mois, la CGT dénonce avec vigueur les conditions déplorables et la charge de travail des agents de la médecine par manque de personnel, notamment AS et ASH.

Au CHSCT du 3 décembre 2013, la DSSI nous avait fait savoir qu'un audit serait réalisé afin d'analyser tous les paramètres. La restitution a été faite ce jour.

Les conclusions de cet audit sont très claires : il manque du personnel, et les locaux ne sont pas adaptés !!!

Commentaire CGT :

Tout ça pour ça !!! Nous avons fait remarquer à la direction que cela faisait des mois que la CGT est arrivée à la même conclusion.

Cet audit était inutile. Il suffisait de prendre en compte les demandes du personnel maintes fois portées par la CGT.

Pour information, la CGT a rappelée à la direction que l'équipe de nuit se trouvait dans la même « misère » et qu'elle ne devait pas être oubliée : pourtant cela semble le cas ! Nous regrettons l'absence de prise en compte des problématiques de l'équipe de nuit.

La CGT continuera à suivre et à rencontrer cette équipe, de jour comme de nuit comme elle le fait depuis des mois.

5- AGRESSION D'UN AGENT A L'USLD :

Fin janvier, un agent a subi une agression à l'USLD. Cet agent est resté seul et sans soutien ni aide de la part des interlocuteurs institutionnels.

En clair personne n'a rien fait....

La Direction admet qu'il y a eu de sérieux manques. C'est ce que la CGT a fait remarquer.

En ce qui nous concerne, nous avons reçu et écouté cette personne.

La CGT a proposé au dernier CTE et à l'occasion de ce CHSCT une nouvelle démarche d'accompagnement des personnels victimes ou témoins de situations de violences.

Nous avons déjà proposé un protocole d'écoute il y a plusieurs années. Nous demandons à la direction qu'un groupe de travail se réunisse avant le prochain CHSCT afin de mettre en place une démarche claire, sur la base des propositions CGT.

Le Directeur est d'accord avec l'analyse de la CGT et ses propositions...

Commentaire CGT :

Nous souhaitons que ce groupe se réunisse au plus vite afin d'éviter de tels dysfonctionnements. En même temps, la CGT ne comprend pas qu'on laisse un agent dans la souffrance sans même réagir : c'est inacceptable et honteux !!!

6- CUISINES : ABSENTEISME ET REMPLACEMENT :

Depuis des mois, ce service tourne en sous effectif grave ! 5 arrêts en février, 6 en mars !!! 1 seul arrêt était remplacé.

Suite à l'intervention de la CGT, les absences ont été remplacées. A ce jour, d'après le DRH, 1 seul arrêt ne serait pas remplacé car il est de courte durée.

7- LE RAMEL :

Ce service, isolé, demande à avoir un fax qui fonctionne, un photocopieur et un accès internet.

La direction nous répond que leur fax a 3 ans et qu'un nouveau photocopieur leur a été envoyé. Enfin, pour l'accès internet, les demandes doivent faire l'objet d'un besoin avéré sous forme de projet, mais l'installation d'internet sera trop coûteuse pour l'établissement et ne pourra donc pas être réalisée....

Commentaire CGT :

Un fax qui a 3 ans : oui... 3 ans dans le service mais qui est beaucoup plus ancien que ça. Un nouveau photocopieur : oui..... Mais un modèle réduit qui leur a été envoyé cassé...sans que cela ne gêne le directeur des services économiques ! Internet : non.... Trop cher ! D'après le directeur financier....

Faut pas exagérer, il y a un manque de volonté manifeste !!!

8- MODALITES ACCES INTERNET POUR LES SOIGNANTS :

A la faveur du renouvellement du parc informatique dans certains services, l'accès internet a disparu !!!!!

La CGT demande qu'internet soit rétabli. La CGT rappelle qu'il s'agit d'un outil de travail, basique, élémentaire, servant également dans le cadre d'activités thérapeutiques. Ce n'est pas un gadget ludique et mal utilisé comme le pense la direction.

Le directeur des finances et en charge de l'informatique nous dit que cela n'est pas possible sans projet thérapeutique. Il faut que ce projet soit remis à la direction avec une liste des agents autorisés à utiliser internet, à quel moment et dans quel but !

Commentaire CGT :

La CGT conteste et dénonce une forte résistance de la direction à rétablir internet. Nous ne comprenons pas cette suspicion permanente de la direction à l'égard des agents.

A l'heure où la direction nous parle de l'hôpital de demain à Lavaur, va-t-elle nous fournir des pigeons voyageurs ou nous enseigner l'art de faire des signaux de fumée ?

En attendant, nous encourageons les cadres à faire passer les projets de leurs services avec les personnes souhaitant utiliser internet le plus rapidement possible.

9- HORAIRES AS URGENCES :

La direction nous informe qu'un projet de passage en 12 H pour les AS urgences/Réa/UHCD sera étudié lors du prochain CHSCT le 10 juin.

10- COMMUNICATION FICHE NAVETTE AUX AGENTS :

La CGT dénonce une nouvelle fois la non-communication des fiches navettes aux agents en temps voulu. Lorsqu'il y a des erreurs ou des oublis, certains cadres disent qu'ils n'y peuvent rien. A ce jour certains agents n'ont même pas le récapitulatif de 2013 !

Pour la CGT ça suffit, cela fait des années que nous demandons que les agents aient une communication de leur fiche navette au moins une fois par semestre.

Comme à son habitude, la direction déplore cet état de fait et renvoi la balle aux cadres.

La CGT a demandé un vote sur la communication des fiches navettes aux agents au semestre.

Après une certaine hésitation, le président met au vote la proposition CGT : vote pour à l'unanimité.

CONCLUSION :

Une direction toujours frileuse et suspicieuse vis-à-vis des demandes CGT, qui sont pourtant des demandes qui émanent des équipes. La CGT continue et continuera à vous soutenir. Nous poursuivons nos démarches d'améliorations des conditions de travail, de sécurité et d'hygiène.

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr